Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
AUX PHILIPPINES

Conseil consulaire – Formation bourses scolaires
Campagne boursière 2016/2017

Manille, le 8 novembre 2016

Procès -Verbal

La séance a débuté le mardi 8 novembre à 9 heures dans les locaux de l'Ambassade de France aux Philippines sous la présidence de M. le premier conseiller, représentant du Président du Conseil consulaire.

Participants :

Etaient présents :

Membre de droit :

- M. LEGODEC Laurent, Premier conseiller, représentant du Président du Conseil consulaire
- M. HUE Christian, Consul-adjoint (non président de la CLB), Consul
- M. HEUSSAFF Louis-Paul, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire
- M. LEJEUNE Christophe, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire
- M. PORCHERET, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire

Membre désigné :

- M. AUBRY Jean Marc, Représentant établissement d'enseignement, Proviseur
- M. CHAMPEIL Paul-Alain, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, Enseignant
- Mme DIONE Cécile, Représentant établissement d'enseignement, Directrice du primaire
- M. Du PARC Bénigne, trésorier du Comité de Gestion du LFM
- Mme JAOUAN Sandra, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, Enseignant

- Mme MAYO Cecilia, Président du Comité de Gestion du LFM
- Mme RUBY Tina, Représentant des parents d'élèves, Parent d'élève
- M. STOFFEL Loic, Agent comptable de l'établissement, DAF
- M. ZOBERMAN Yves, Conseiller culturel ou son représentant, Conseiller culturel

Experts :
- Mme LUCET Valentine, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires

Absents :
- M. GAUTHIER Philippe, Président d'une société de bienfaisance
- Mme LEMOUCHOUX Pauline, Représentant des parents d'élèves
- Mme THEZE Julie, Représentant des parents d'élèves, Parent d'élève

Ont été remis aux membres de la commission locale les documents de travail suivants:

- Ordre du jour,
- Instruction générale,
- Télégramme de cadrage,
- Eléments du barème,
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- Liste des demandes

A l'ouverture de la séance, le Premier conseiller, souhaite la bienvenue aux participants qu'il remercie pour leur travail et leur coopération avec l'Ambassade. Il rappelle également les règles de confidentialité des débats.

Le Consul rappelle que quatre visites à domicile ont été diligentées pour cette seconde commission afin de vérifier certaines situations individuelles de demandeurs de bourses et d’éclairer le consul.

Les résultats de la commission nationale 2016/17 ont ensuite été présentés ainsi que le cadre budgétaire de ce conseil consulaire. Un rappel a également été fait sur les instructions et le calendrier.

Les travaux se sont déroulés selon l'ordre du jour suivant :

- Etude des renouvellements (19 dossiers)
- Etude des demandes tardives (5 dossiers)

Examen des dossiers individuels :

Le Conseil consulaire a procédé à l'examen de 24 demandes de bourses et les propositions du Poste ont été débattues dans le strict respect de l'enveloppe limitative.

La prise en compte des situations individuelles a amené à :
- proposer à l'accord 12 dossiers dont deux ont été pondérés à la baisse;
- proposer au rejet 12 dossiers (7 en raison du départ de la circonscription des familles, 1 dossier hors barème revenus, 1 dossier retiré par l'intéressé, 2 dossiers incomplets, 1 dossier rejeté à la demande du conseil consulaire (décision de rejet suite à un vote à mains levées de 8 contre 1).

Questions suite à l'examen des dossiers :

Les membres du Conseil consulaire ont souhaité que pour l'an prochain la mise en place d'une bourse annexe transport individuel pour les boursiers résidents près du LFM et qui utilisent les tricycles, soit étudiée. Ils souhaitent en outre une différenciation des lignes de transport pour la bourse transport. Des visites à domicile ont été demandées pour deux dossiers.

La séance a été levée à 11h, les membres du Conseil consulaire ont été remerciés pour l'attention portée à l'examen des dossiers individuels et pour leur contribution à ces travaux.